

# L'impouvoir

Jean-Luc Marion

DANS **REVUE DE MÉTAPHYSIQUE ET DE MORALE** 2008/4 n° 60 , PAGES 439 À 445  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-1571

ISBN 9782130567950

DOI 10.3917/rmm.084.0439

Date de mise en ligne : 24/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-de-metaphysique-et-de-morale-2008-4-page-439?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# L'impouvoir

RÉSUMÉ. — *Dans cet entretien, Jean-Luc Marion remet en cause la pertinence à la fois du concept de pouvoir et de la question même de l'« au-delà » du pouvoir dans la mesure où tous deux demeurent prisonniers du régime de la métaphysique. De son point de vue, certains phénomènes identifiés par la philosophie contemporaine – tel celui de l'appel – rendent inopérants ce régime et les concepts (pouvoir, puissance, force, faiblesse) qu'il peut configurer. Délivrés du pouvoir aussi bien que du non-pouvoir, ces phénomènes procèdent de ce que Marion propose d'appeler l'impouvoir.*

ABSTRACT. — *In this interview, Jean-Luc Marion contests not only the concept of power but also the research of the beyond the power in so far as they remain captive from metaphysics. From his point of view, specific phenomena described by French contemporary philosophy, such as the call, disqualify metaphysics and her concepts (power, force, strength, weakness). Such phenomena which are delivered from power and non-power imply what Marion calls unpower.*

---

**Hugues Choplin** : Je vous sou mets une hypothèse et une question. L'hypothèse se formule ainsi : on peut définir la philosophie française contemporaine à partir de son inventivité en matière de pouvoir, plus précisément, en matière d'*autorité* et de *puissance*. Ma question directrice pour cet entretien sera la suivante : en quel sens votre recherche peut-elle conduire à excéder ce régime contemporain du pouvoir, qu'il prenne la forme de l'*autorité* ou de la *puissance* ?

**Jean-Luc Marion** : On pourrait déjà répondre que tous les termes de votre question – pouvoir, autorité, puissance – appartiennent directement au lexique de la métaphysique. De la même manière, votre texte introductif présuppose, dans la formulation même de sa question sur l'appel, qu'il doit pouvoir se qualifier soit de fort, soit de faible<sup>1</sup>. La question qui se borne à demander si

1. J.-L. Marion fait ici allusion au questionnement suivant que nous [HC] avons formulé touchant sa problématique : « Peut-on mesurer "l'appel comme tel" (*Étant donné*) au pouvoir ? Il ne s'agit pas ici essentiellement du pouvoir politique – même s'il serait très intéressant de dégager en quel sens l'appel ou la donation comme telle peuvent (ou non) rendre possible le déploiement de l'espace politique. Il s'agirait plutôt de problématiser l'appel à l'aune du couple force / faiblesse. Deux questionnements peuvent être amorcés dans cette perspective. Tout d'abord, d'un point de vue

l'appel renverse seulement la « force de la subjectivité » se referme sur elle-même, parce qu'elle présuppose non seulement qu'entre l'appel et celui qui l'entend se joue un rapport d'objet à sujet, mais aussi (d'ailleurs en parfaite cohérence) que ce rapport peut et doit se dire en termes de pouvoir, comme un rapport de force ou de forces. Or, on peut montrer que le rapport (s'il s'agit encore d'un rapport au sens de la catégorie de la relation) de l'adonné à l'appel ne retourne pas le rapport entre sujet et objet, parce qu'en fait les catégories de pouvoir et de puissance restent ici inopérantes.

Remarquons d'abord que l'on ne peut assumer que l'appel s'exercerait en vertu d'une puissance et d'un pouvoir supérieurs sur l'adonné, qui le recevrait ainsi en situation de passivité et d'impuissance. J'entends bien que, souvent, l'appel se trouve ainsi décrit. Mais une telle description ne convient justement pas au phénomène de l'appel, tel qu'il se déploie vraiment. Car on y constate plutôt une faiblesse de l'appel, face à la force de l'adonné : l'appel en effet dépend de celui qui l'entend, ou plus exactement qui le prend sur lui et pour lui, en consentant à l'entendre et à lui répondre (donc aussi en pouvant souverainement le refuser). Car de lui-même l'appel ne parvient, la plupart du temps, qu'à recevoir un déni d'écoute, à s'étouffer dans l'indifférence ou à se fracasser dans l'hostilité. L'appel ne devient en fait non seulement effectif, mais même seulement audible qu'à celui qui le veut bien : il dépend donc de la puissance et du pouvoir de la réponse, à laquelle il se découvre essentiellement relatif, sinon aliéné. De ce pouvoir de la réponse, ou plutôt d'abord de l'écoute, témoignent clairement au moins deux décisions. D'abord, il dépend de celui qui peut répondre de décider s'il y a ou non appel (et non pas plutôt un pur silence, un brouhaha indistinct, un cri insignifiant, ou une convocation pour un autre que moi) ; en sorte que, même si je me trompe dans un sens ou l'autre, il me revient toujours de décider de l'effectivité de l'appel. Ensuite, il me revient aussi, si j'y réponds, d'en dire par ma réponse et mon comportement le contenu, les implications, voire les conséquences : si l'appel sort de son anonymat et veut enfin dire quelque chose, moi seul peux le dire explicitement et effectivement ; l'appel dit et se dit à la mesure de ce que ma réponse fait entendre.

critique : définir l'appel comme tel et instituer, depuis cet appel, le Je (en tant qu'interloqué ou qu'adonné), n'est-ce pas seulement *renverser* la force de la subjectivité – par exemple husserlienne – pour établir un Je *faible* (en tant que répondant à l'appel) ? Quelle est donc la nouveauté d'une problématique qui, pour libérer la donation ou la phénoménalité des horizons husserlien et heideggerien de l'objet et de l'être, continue à faire valoir la force (de l'appel) et la faiblesse (de l'adonné) ? Mais ce premier questionnement peut sans doute être lui-même problématisé. Dans quelle mesure en effet est-il légitime de thématiser la force (ou la faiblesse) de l'appel alors même qu'il est *anonyme* et affranchi de toute instance spécifique (visage, être, vie...) ? L'appel serait-il d'autant plus fort qu'il est anonyme ? Mais l'*amour* qu'il engage ne conduirait-il pas bien plutôt à disqualifier la pertinence du couple force / faiblesse ? En ce sens l'appel comme tel ne marquerait-il pas une certaine indifférence au regard de l'enjeu du pouvoir ? »

Par conséquent, l'appel peut se décrire comme l'impuissance même, exposé à l'arbitraire du pouvoir de son répondant, aussi bien, voire bien plus, que par un pouvoir surplombant. Donc, si l'opposition entre la force de l'appel et la faiblesse de la réponse peut s'inverser aussi facilement en une dépendance de l'appel envers la puissance du répondant, comment ne pas en conclure que les oppositions entre force et faiblesse, potentialité et actualité, pouvoir et soumission, etc., qui proviennent toutes de catégories aristotéliennes, donc métaphysiques, deviennent ici indifférentes, ou plus exactement inopérantes et impertinentes ? C'est d'ailleurs la conclusion à laquelle vous aboutissez vous-même, quand vous suggérez que « l'appel serait [...] d'autant plus fort qu'il est anonyme », voulant dire par là que, bien qu'anonyme (en fait *parce qu'il le reste*), il aurait une validité – le terme de « fort » ne convient pas –, au contraire de ce qu'on dirait dans un langage métaphysique, où, justement pour qu'il y ait un pouvoir et son effectuation, il se trouve surtout requis de sortir de l'anonymat, comme dans les inscriptions des rois mésopotamiens, où une instance dit « je », « moi, le grand roi, je... ». Or, justement l'appel a en propre de *ne pas* dire « je », mais de laisser le *tu* se risquer à dire – *est-ce pour moi ?* Et vous continuez en ajoutant très justement que « ... l'amour qu'il engage ne conduirait-il pas bien plutôt à disqualifier la pertinence du couple force/faiblesse ? En ce sens l'appel comme tel ne marquerait-il pas une certaine indifférence au regard de l'enjeu du pouvoir ? ». Il en va bien évidemment ainsi. Par exemple, dans *Le phénomène érotique*, la décision de faire l'amour, c'est-à-dire le moment où l'amant se résout comme tel à aimer le premier sans la moindre certitude de l'être en disant « me voici », relève-t-elle d'un pouvoir ou d'une faiblesse ? On pourrait dire l'un comme l'autre. Ici le sommet du pouvoir – puisqu'il lui reviendra de décider de mettre en route l'intrigue amoureuse, de constituer en quelque manière autrui en un autrui désiré – coïncide en même temps avec la plus grande des faiblesses – puisqu'il s'agit de suspendre la réciprocité, c'est-à-dire en fait le principe d'identité, et même d'agir sans raison suffisante, bref de se dispenser de rien de moins que des deux principes de la métaphysique. Quelle plus parfaite situation d'impouvoir ? Vouloir maintenir ou réintroduire, dans une méditation de l'appel, une problématique du pouvoir (et de l'impuissance) – à mes yeux une problématique essentiellement métaphysique – devient absolument intenable.

Ma question devant votre question deviendrait alors : lorsqu'on parle de politique, de pouvoir, de puissance, d'impuissance, ne se trouve-t-on pas nécessairement compris dans la dimension politique de la philosophie et donc dans les divisions de la métaphysique ? Il serait étonnant que, parmi toutes les branches de la métaphysique (l'ontologie, la logique, la théologie rationnelle, la psychologie, la cosmologie), qui toutes éprouvent d'une certaine manière la fin

de la métaphysique, qui toutes ont subi – subissent encore – une destruction radicale, la philosophie politique seule reste en l'état, inaltérable et ininterrogée. En sorte que les concepts de la philosophie politique, par exemple celui de pouvoir, puissent encore s'appliquer invariablement. Pour le dire franchement, je me demande parfois de quel droit on me pose de temps à autre la question du pouvoir. Ferait-elle exception, elle seule, à la déconstruction du discours métaphysique, dont elle a, par ailleurs et avec quelle force, réclamé l'héritage entier ? Alors que tout le monde pense pouvoir et devoir, en tous domaines, déconstruire et dépasser la métaphysique (comme s'il n'y avait rien de plus facile et de plus réjouissant), pourquoi prend-on grand soin non seulement d'en excepter le lexique de la philosophie politique, mais même de mener, chez certains, ce prétendu dépassement en suivant ses termes à elle, la philosophie politique ? Ne devrait-on pas admettre cette évidence que l'entreprise de théoriser l'organisation, la répartition et l'équilibre, aussi démocratique qu'on voudra, des *pouvoirs*, rend manifeste le dernier visage de la métaphysique, donc du *néhélisme* ? Ne devrait-on pas soupçonner, au moins, que le primat du politique (« Politique d'abord ! » fut après tout le mot d'ordre de Maurras, mais partagé par toutes les doctrines révolutionnaires du siècle dernier) découle de l'autorité en lui encore ininterrogée de la métaphysique ? Ou si l'on prétend que la philosophie politique se libère de l'accomplissement de la métaphysique, qu'on entreprenne alors de la libérer des principes métaphysiques qui la gouvernent – le principe d'identité et le principe de raison suffisante. Le doute me prend parfois qu'aucun libéralisme, aucun républicanisme et aucun communautarisme n'ont ne fût-ce que soupçonné qu'on doive et puisse se poser la question. Et donc que le conservatisme métaphysique le plus aveugle en règle toutes les innovations prétendues.

**H. C. :** Votre recherche témoigne donc d'une indifférence à l'égard de la question du pouvoir. Quelle importance accorder à cette indifférence elle-même ?

**J.-L. M. :** À tout le moins, il s'agit d'une indifférence si je puis dire active, puisque admettre le primat ininterrogé de la question du pouvoir me paraît en philosophie une défaillance de la déconstruction et en théologie une persistance de l'idolâtrie. Interroger ce primat, plutôt que l'aménager (et donc l'admettre), ne pas immédiatement discuter l'organisation du pouvoir (qui va et vient, sans cesse se gardant lui-même), mais en envisager la suspicion, cela reste une autre voie de la pensée, une tradition parallèle, radicalement contestatrice. Au moment même où la politique se constitue comme une branche de la métaphysique, aux deux tournants du XVII<sup>e</sup> siècle (le siècle décisif de la modernité), avec Hobbes, Spinoza, Rousseau, se sont aussi trouvés des penseurs pour disqualifier le primat

du pouvoir en politique, voire de la politique en métaphysique : par exemple Montaigne, Pascal évidemment, Descartes surtout (il y eut le livre de P. Guénancia sur la politique de Descartes, qui, à l'époque 68, avait marqué une rupture très significative, en lui faisant *crédit* de ne pas y avoir sacrifié), voire Locke à sa manière involontairement paradoxale. Et s'il fallait mettre Nietzsche dans une tradition, ce serait celle-là. Ou bien Chateaubriand, lui, homme de l'Ancien Régime, noble, un catholique convaincu, qui récuse la Terreur parce qu'il la comprend le premier, et *donc* récuse aussi la dictature rationnelle de Bonaparte, tout autant que la Restauration irrationnelle des Bourbons. Leur site ne relevait jamais d'une décision politique, ce qui leur permettait, éventuellement, des jugements politiques tout à fait remarquables. Ainsi de Gaulle : sa posture de géant politique réel tient à ce qu'il ne s'est *pas* intéressé à la question du pouvoir, à sa théorie, à sa conservation à tout prix. Il l'a exercé comme peu y sont parvenus, précisément parce qu'il en transgressait l'ordre. S'il a résisté, presque miraculeusement, somnambuliquement pour ainsi dire, à toute idéologie, y compris et surtout à celle de sa classe sociale d'origine, et s'il a incarné l'opposition absolue à celle de Pétain (comme à celle de Lénine), il le devait à un pas en retrait originel hors du primat du politique. L'idéologie, le nom précis du primat métaphysique de la politique quand elle accomplit le projet métaphysique, ne constitue pas un vrai sol. Le vrai sol ne nous vient sûrement pas d'une plaque de béton posée sur la terre, qui apparemment est très solide, mais qui peut, qui doit finalement toujours s'effondrer sous son propre poids, au moment même où les instruits, les experts, les théoriciens s'y attendent le moins. Ainsi le mur de Berlin a-t-il cédé devant la pression de ceux qui ne faisaient pas de politique (les penseurs, les écrivains, les ouvriers, les croyants, les peuples non organisés, bref la réalité).

**H. C. :** Ce type de « pression » ne relève pour vous ni d'une résistance ni d'une non-violence, lesquelles demeurent prisonnières du régime du pouvoir. Dès lors, comment proposeriez-vous de le qualifier ?

**J.-L. M. :** Il faut, en effet, garder quelque prudence sur certains modes d'attitude ou d'action politique, qui ne s'exceptent qu'en apparence de l'exercice du pouvoir. Ainsi l'exercice de la non-violence reste-t-il inscrit dans l'affrontement du face-à-face, donc dans une dialectique de la reconnaissance. Que l'un des partis renonce à la violence ou à la force armée signifie seulement que le désarmement lui-même garde assez de force, pour que le regard armé puisse parfois céder devant le regard sans arme – ce qui n'a cessé de se produire dans l'histoire, même moderne. Aussi admirable que cette attitude apparaisse parfois, elle demeure une lutte pour la reconnaissance, un affrontement du faible au fort,

où le faible déploie lui aussi une force, qui s'inscrit dans le rapport de force politique, parmi d'autres forces (militaire, économique, etc.). En ce sens et sans paradoxe, la non-violence ne fait pas plus exception à la logique du pouvoir que le terrorisme. Et d'ailleurs, l'expérience prouve que certains peuvent même parfois passer insensiblement de l'un à l'autre (et retour). De la même manière, la déclamation solennelle de renoncer au pouvoir peut, elle aussi, s'avérer une forme plus subtile et fort efficace d'exercice du pouvoir : par exemple le chantage au plébiscite ou la manipulation du pouvoir apparent depuis l'arrière-scène, les modèles ne manquent pas. Le non-pouvoir appartient essentiellement à la logique du pouvoir, et souvent à son exercice lui-même.

Quelle possibilité reste alors pensable ? Si l'on admet que la question du pouvoir (de la puissance, de l'efficience et de la production) relève de la causalité, elle appartient donc à la métaphysique et, par elle, au principe de raison suffisante. Aucune mise en question du primat de cette question n'aura donc de sens, à moins de tenter (au moins tenter) de mettre en question l'horizon métaphysique du principe de raison. Tout essai à moindre prix n'aboutira, au mieux qu'à des aménagements, et plus souvent à des illusions plus ou moins volontaires. Mais que signifie mettre en question la question du principe de raison ? Ici, il me paraît qu'on peut risquer le concept (mais s'agit-il d'un concept ?) d'*impouvoir*. Ni un contre-pouvoir, ni même une absence de pouvoir, mais ce qui intervient lorsque la description d'un phénomène peut ou même doit se dispenser du concept du pouvoir, parce que celui-ci s'avère, à l'usage, inopérant. Nous avons esquissé l'exemple du rapport entre l'appel et la réponse, où, si l'on tient absolument à user du concept de pouvoir, l'on peut alternativement l'assigner à l'un ou à l'autre, précisément parce qu'il ne convient à aucun des deux termes. Mais la philosophie contemporaine ne manque pas d'autres exemples remarquables d'une telle inapplicabilité du concept de pouvoir, dans des phénomènes qui relèvent pourtant – et par excellence – du commerce des *ego*, qu'il s'agisse d'un commerce duel ou d'un commerce pluriel. Ainsi le visage, la substitution, la responsabilité, le don (l'abandon, le pardon), l'hospitalité, la promesse (et les autres usages pragmatiques de la parole), et, bien sûr, toutes les faces du phénomène érotique. Dans ces cas et maints autres, il ne s'agit pas de renoncer ou de justifier le pouvoir, mais simplement d'admettre que nous n'en avons plus le moindre usage. Si l'on prétendait, d'aventure, le réintroduire, par exemple dans le souci de n'être pas dupe, de rétablir une raison (suffisante) stricte, d'objectiver et de garantir, etc., en fait on supprimerait les phénomènes en question, pour, au mieux, leur en substituer d'autres, sous les mêmes noms devenus équivoques. L'impouvoir ne commence pas là où l'on s'oppose au pouvoir, mais là où finit, dans la des-

cription des phénomènes mettant en scène des *ego*, la pertinence rationnelle de son concept.

Cette indication reste, j'en suis fort conscient, très programmatique et assez redoutable. Comme la question, sans cesse esquivée (et sans cesse surgissante) de la fin de la métaphysique. Mais qu'il s'agisse d'une difficulté et d'un programme ne suffit pas à la disqualifier, au contraire.

Jean-Luc MARION  
*Université Paris-Sorbonne et Université de Chicago*